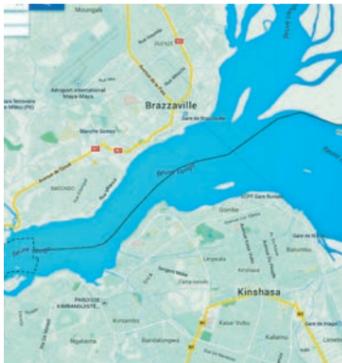


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4523 VENDREDI 9 JUIN 2023

RAPPORT DU BNCA

Le climat des affaires en cours d'amélioration en RDC

Le chef de l'État congolais, Félix Tshisekedi, a présidé, le 6 juin, à la Cité de l'Union africaine, la cérémonie de présentation des résultats de la première enquête du Baromètre national du climat des affaires (BNCA). Les différentes parties impliquées dans ce processus ont été exhortées à jouer leur partition pour un environnement des affaires assaini et attractif en faveur des partenaires étrangers.

Page 3

Le président Félix Tshisekedi s'exprimant lors de la présentation du rapport d'enquête du BNCA



JUSTICE

Le Conadé demande la libération de Salomon Idi Kalonda



Moïse Moni Della DR

Après les révélations de l'ancien Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, selon lesquelles l'arme attribuée à Salomon Idi Kalonda appartiendrait à son garde du corps, le parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) exige sa libération pure et simple. Son président Moïse Moni Della Idi invite le chef de l'État à s'impliquer personnellement pour la libération de ce collaborateur de Moïse Katumbi afin de permettre à tous les acteurs politiques de participer aux élections.

Page 3

INTERVIEW

Éric Kalala : « Nous sommes une force de proposition en matière de gestion du fret au niveau des aéroports »



Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), Éric Kalala, président directeur général d'Africa Global Logistics depuis plusieurs années pour ce pays, a participé à Africa CEO Forum

qui s'est tenu récemment à Abidjan en Côte d'Ivoire. Il s'est prêté au Courrier de Kinshasa pour parler des investissements réalisés par ce groupe en RDC ainsi que des projets futurs.

Page 4

COUR CONSTITUTIONNELLE

Prestation de serment du procureur général

Nommé par ordonnance présidentielle portant renouvellement de son mandat le 4 mai dernier, Jean-Paul Mukolo, procureur général près la Cour constitutionnelle, a prêté hier son serment devant le président de la République, Félix Tshisekedi. Trois autres avocats généraux nommés par ordonnance présidentielle le 6 juin ont également prêté serment devant l'autorité suprême du pays qui en a pris acte.

Page 2

ÉDITORIAL

Au quotidien

Les habitants des grandes villes du Congo rencontrent quotidiennement de grandes difficultés domestiques liées, entre autres, à l'eau potable et à l'électricité mais également aux soins de santé de qualité. Des maux auxquels les pouvoirs publics tentent de remédier bon gré mal gré pour améliorer le quotidien de la population.

Composants de l'indice de développement humain, ces secteurs font partie des préoccupations majeures du gouvernement, en témoignent les initiatives prises mais dont les résultats escomptés s'avèrent encore peu satisfaisants. En dépit de la volonté et de l'ambition affichée, les options de politiques publiques entreprises en la matière exigent, on le sait, davantage d'investissements pour lever les goulots d'étranglement d'ordre logistique et technique.

Dans l'optique d'atteindre les objectifs d'un accès au plus grand nombre à l'électricité, la privatisation de certaines centrales hydroélectriques annoncée par le ministère de l'Hydraulique fait partie des solutions. Mais au préalable, il devra poser les véritables bases de ce partenariat public-privé qui permettra aux concessionnaires d'être en phase avec la réglementation et les lois concernant la gestion des actifs, notamment du personnel.

Le passage de témoin à des structures privées implique cependant pour le gouvernement un droit de regard et un accompagnement en termes de conseils et d'assistance afin de faciliter l'exécution des engagements pris dans le cadre du cahier des charges. Quant aux acteurs privés, il est temps pour eux de saisir les opportunités et de se positionner en partenaires sur lesquels s'appuieront les politiques ou les pouvoirs publics pour développer d'autres projets qui permettront de propulser la croissance et la productivité.

Le champ est vaste, la voie ainsi balisée.

Les Dépêches de Brazzaville

COUR CONSTITUTIONNELLE

Le procureur général prête serment

Nommé par ordonnance présidentielle portant renouvellement de son mandat, le 4 mai dernier, Jean-Paul Mukolo, procureur général près la Cour constitutionnelle, a prêté, le 8 juin à Kinshasa, son serment devant le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. C'était à l'hémicycle du Palais du peuple en présence des présidents des deux chambres du Parlement.



Jean-Paul Mukolo lors de la prestation de serment. DR

«Je jure de respecter la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo et de remplir loyalement, fidèlement avec honneur et dignité les fonctions qui me sont confiées»

«Je jure de respecter la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo et de remplir loyalement, fidèlement avec honneur et dignité les fonctions qui me sont confiées», a déclaré Jean-Paul Mukolo pendant son serment.

Il est à noter que Jean-Paul Mukolo est chef des travaux à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa, détenteur de plusieurs diplômes dont un master en droit constitution-

nel (2004-2007) de l'Université d'Afrique du Sud. Trois autres premiers avocats généraux nommés par ordonnance présidentielle, le 6 juin, ont également prêté serment devant l'autorité suprême qui en a pris acte. Il s'agit notamment des hauts magistrats Ndaka Mandombi, Marie-Claire Masiala Kaza et Bonane Biakwa. Ils occupaient avant cette nomination les grades d'avocats généraux.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RAPPORT DU BNCA

Le climat des affaires en cours d'amélioration en RDC

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a présidé, le 6 juin, à la Cité de l'Union africaine la cérémonie de présentation des résultats de la première enquête du Baromètre national du climat des affaires (BNCA), rapporte la communication présidentielle.

Le climat des affaires en République démocratique du Congo (RDC), selon le rapport, est en cours d'amélioration. À ce stade, le BNCA lui donne un score de satisfaction de 37 %. Cette enquête qui s'est déroulée du 24 janvier au 27 mars derniers a porté sur quatre cent trois entreprises dans treize secteurs de l'économie nationale. Le chef de l'État a salué la qualité du travail abattu par le BNCA. « *Ce travail met à nu les fléaux qui gangrènent et rongent notre environnement économique* », a-t-il déclaré, rappelant que « *tout agent public, politique comme administratif, à quelque niveau où se situe son action, doit être conscient qu'il est agent du climat des affaires* ».

Le président de la République a exhorté chacun à « *jouer sa partition pour un environnement des affaires assaini et attractif en faveur des partenaires étrangers* ». Comme recommandations, le BNCA

demande notamment de mener des réformes sur la fiscalité et la parafiscalité, la sécurité juridique et judiciaire, l'environnement politique, la gestion des marchés publics, la qualité de l'administration ainsi que celle des infrastructures.

Ce rapport synthétique a eu le mérite de présenter les opinions des chefs d'entreprise sur l'évolution du climat des affaires, de mettre en exergue les facteurs qui ont le plus influencé l'environnement des affaires et enfin de formuler des recommandations pouvant aboutir à l'élaboration d'une feuille de route des réformes appropriées. Le BNCA, au-delà d'être un outil d'évaluation globale de l'écosystème économique en RDC, se veut également une interface entre le président de la République et le monde des affaires ainsi qu'un levier d'action pour



les questions et initiatives rela-

tives à l'amélioration du climat des affaires.

Pour sa part, le Premier ministre, Sama Lukonde, a reconnu les efforts mis en œuvre pour améliorer le climat des affaires au pays. Il a assuré de-

finir les réformes stratégiques et pérennes en cette matière, notamment par l'adoption de la feuille de route des réformes gouvernementales sur l'amélioration du climat des affaires.

Alain Diasso

« tout agent public, politique comme administratif, à quelque niveau où se situe son action, doit être conscient qu'il est agent du climat des affaires »

JUSTICE

Le Conadé demande la libération de Salomon Idi Kalonda

Après les révélations de l'ancien Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, selon lesquelles l'arme attribuée à Salomon Idi Kalonda appartiendrait à son garde du corps, le parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) exige sa libération pure et simple.

Le président de la Condé, Moïse Moni Della Idi, pense que le reste des accusations contre Salomon Idi Kalonda n'est que du montage et appelle le chef de l'État à s'impliquer personnellement pour sa libération afin de permettre à tous les acteurs politiques de participer aux élections, estimant que les services ont induit toute la Nation en erreur. « *On a induit plus particulièrement le président de la République en erreur, parce que moi personnellement, je l'ai accusé nommément. Maintenant avec cela, le président de la République peut prendre son courage, étant le premier magistrat, et donner l'ordre à la Démiap de libérer Salomon* », a souligné Moïse Moni Della.

Cet acteur politique et frère de Salomon Idi Kalonda a fait savoir que la procédure de l'état-major des renseignements militaires était également déjà biaisée. « *Déjà, lorsque les prémices sont fausses, le reste aussi l'est obligatoirement* », a-t-il fait constater, regrettant que l'argumentaire de ces services soit fondé sur le fait que c'est Salomon Idi qui détenait l'arme. Les révélations de Matata mettent fin à la polémique



Moïse Moni Della/DR

« Le pistolet Jericho attribué faussement à M. Salomon Kalonda, collaborateur de Moïse Katumbi, appartenait plutôt à mon garde du corps qui l'avait reçu en bonne et due forme de la police depuis que j'étais Premier ministre. Cette arme est perdue, le 25 mai, le jour du sit-in »

Selon Moïse Moni Della Idi, en effet, pour une affaire comme la détention d'une arme, Augustin Matata Ponyo n'a aucun intérêt à mentir. « *On peut ou ne pas aimer Matata Ponyo,*

vous voyez vraiment l'ancien Premier ministre, qui est au Congo, dire cela par plaisir ? Parce que s'il dit le contraire, c'est lui qui sera poursuivi. Il sait, il mesure bien la portée

d'une telle affirmation. Ici, la vérité vient de triompher, on doit libérer Salomon », a-t-il indiqué.

Les révélations de l'ancien Premier ministre Matata Ponyo

sur l'appartenance de l'arme à Salomon Idi ont été faites après la conférence de presse de l'état-major des renseignements militaires, l'accusant de détenir illégalement un pistolet, d'entretenir des relations avec des responsables du M23 et de l'armée rwandaise. « *Le pistolet Jericho attribué faussement à M. Salomon Kalonda, collaborateur de Moïse Katumbi, appartenait plutôt à mon garde du corps qui l'avait reçu en bonne et due forme de la police depuis que j'étais Premier ministre. Cette arme est perdue, le 25 mai, le jour du sit-in* », avait admis Matata Ponyo. Des informations indiquent que les services viennent de perquisitionner les résidences de Moïse Katumbi, à Kinshasa, et de Salomon Idi, à Lubumbashi. Selon ces sources, rien de compromettant n'a été trouvé dans ces lieux fouillés. Ces résultats viennent donc reconforter l'opposant Moïse Moni Della Idi dans sa démarche de demander la relaxation de son frère dont l'innocence, selon lui, vient d'être prouvée par les déclarations de Matata Ponyo ainsi que par les résultats des fouilles opérées dans ces maisons respectives.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Éric Kalala : « Nous sommes une force de proposition en matière de gestion du fret au niveau des aéroports »

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), Éric Kalala, président directeur général d'Africa Global Logistics depuis plusieurs années pour ce pays, a participé à Africa CEO Forum qui s'est tenu dernièrement à Abidjan en Côte d'Ivoire. Il s'est prêté au Courrier de Kinshasa pour parler des investissements réalisés par ce groupe en RDC ainsi que des projets futurs. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Vous êtes président directeur général d'Africa Global Logistics. Quel est le périmètre de vos fonctions en RDC ?

Éric Kalala (E.K.) : Mes fonctions couvrent toute la RDC où nous avons une entité juridique présente depuis 1953. Nous sommes devenus, au fil du temps, le principal acteur logistique sur le pays. La RDC est un vaste pays, c'est le deuxième plus grand pays du continent avec plus de 95 millions d'habitants pour une superficie de 2 345 millions de km². Nous sommes organisés en trois corridors : le corridor centre-Ouest qui a pour débouchés essentiels les ports de Matadi et Pointe-Noire ainsi que le port de Luanda via la frontière de Lufu ; le corridor de Goma qui est couvert par deux corridors qui passent par les ports de Dar-es-Salaam et Mombassa ; et le corridor Sud avec Lubumbashi pour centre, qui est essentiellement la zone minière desservie par cinq ports : Beira, Durban, Waldys bay, Lobito et Dar-es-Salaam.

L.C.K. : Vous êtes passés de Bolloré Transport & Logistics à Africa Global Logistics, y a-t-il des changements concrets ou s'agit-il simplement d'un changement de nom ?

E.K. : On part du groupe Bolloré au groupe MSC. Le changement est réel avec des ambitions différentes d'un groupe à un autre. Chez MSC, au-delà des résultats, il y a une forte volonté d'investir et l'attachement à la personne. Nous avons préservé les emplois en



Éric Kalala, président directeur général d'Africa Global Logistics

gardant 100% de notre personnel. Puisque l'économie du pays est en forte croissance, nous voulons participer à cette croissance avec nos équipes. Nous sommes dans une dynamique positive, on espère engager plus de collaborateurs.

L.C.K. : Combien d'emplois avez-vous créés dans le pays ?

E.K. : Comme toute entreprise, nous avons des emplois directs et indirects. Nous avons plus de 700 collaborateurs dont 650 en contrat à durée indéterminée et 99,9% de nos effectifs sont des Congolais. Au-delà des emplois, nous menons une forte politique de Local content pour accompagner nos fournisseurs locaux

dans la création de richesse. Nous travaillons également avec nos partenaires de façon à les aider à être à la hauteur des standards du groupe.

L.C.K. : Quelle est votre politique RSE ? Pensez-vous que la mise en œuvre de cette politique soit indispensable pour la RDC ?

E.K. : La RSE est un volet essentiel pour nous, pour les parties prenantes, pour le groupe dont nous faisons partie et pour le pays. Car nous jouons un rôle vis-à-vis de la société. Elle permet de montrer la meilleure image possible de la RDC en participant aux salons et forums, en accompagnant l'émancipation de la jeunesse par la formation, l'entrepre-

neurariat et l'appui des actions solidaires au profit de la population.

L.C.K. : Quelles sont vos plus grandes difficultés dans la logistique ?

E.K. : Le pays souffre de la pauvreté des infrastructures, ce qui rend la logistique plus complexe. Du coup, la logistique est essentielle pour le développement des projets économiques présents et futurs en RDC et l'expertise des équipes d'AGL est indispensable. Notre présence en RDC remonte à plusieurs années, nous en avons mis à profit pour être un acteur majeur et consolider nos ressources tant matérielles qu'humaines.

L.C.K. : Auriez-vous des projets d'investissement dans un secteur particulier ?

E.K. : Il faut commencer par comprendre le projet des entrepôts à valeur ajoutée. Au niveau de la RDC, nous sommes les seuls à disposer de 1000 m² d'entreposage à valeur ajoutée à température dirigée. Nous gérons les stocks principaux des médicaments sur les programmes de VIH, paludisme et tuberculose et nous travaillons de concert avec les partenaires associés. Nous jouons un rôle essentiel dans l'architecture du système de santé. Dans un pays où les problématiques en matière de santé sont un défi quotidien, il faut anticiper les besoins de manière proactive. C'est pour cela que nous allons investir 6.3 millions de dollars dans cette solution d'entreposage afin de doubler nos capacités passant ainsi de 1000 à 2000 m².

L.C.K. : Quel sera l'impact de ces investissements pour la population de la RDC ?

E.K. : Ils permettent de garantir la disponibilité, la traçabilité, la qualité du médicament et d'assurer un meilleur prix. Nous travaillons également à réduire significativement la perte du médicament et les temps d'approvisionnement pour contribuer à la réduction du coût de celui-ci. Nous sommes certifiés GPD (Good practice of distribution) qui mesure la qualité de la chaîne de distribution. Ce qui garantit la préservation des principes actifs des médicaments mis à la disposition de la population. La traçabilité nous garantit la possibilité, en cas de problème, d'avoir avec exactitude du lieu de livraison du lot dit « problématique » pour prendre des mesures immédiates. Ces investissements nous maintiennent à la pointe de la technologie.

L.C.K. : Parlons défis de l'aérien, quelle est votre position sur le marché aujourd'hui et quelles sont vos problématiques ?

E.K. : Nous sommes leader sur ce marché et seul opérateur agréé au niveau sûreté par l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Autorité de l'aviation civile congolaise. Nous travaillons spécialement en tant que GSA (General sales agent, pour commercialiser le fret) et GHA (Ground handling agents - Agents d'escale ou d'assistance au sol) au profit des compagnies aériennes telles Air France, Brussels Airlines, Ethiopian et Lufthansa. Tout ceci témoigne d'un gage de sécurité sur la gestion du fret et de qualité de service délivré aux clients. Nous sommes une force de proposition pour les instances étatiques afin d'améliorer la gestion du fret au niveau des aéroports de N'Djili, Lualaba et Goma. Il y a des projets en cours pour améliorer ces sites et augmenter leurs capacités. Le fait que nous ayons des agréments fait de nous un partenaire idéal pour accompagner cette transformation. D'où notre volonté d'investir dans ce secteur pour s'arrimer au développement des infrastructures mené dans le pays.

Propos recueillis par Alain Diasso

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



COOPÉRATION

L'Afrique partenaire privilégié de la Chine

L'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a animé, le 8 juin à Brazzaville, une conférence de presse pour faire le bilan des relations d'amitié et de coopération entre son pays et le Congo, et l'Afrique en général, ainsi que d'autres pays du monde.

Plusieurs sujets ont fait l'objet d'échanges entre le diplomate chinois et les journalistes des différents médias de la place triés sur le volet. Après avoir fait le tour d'horizon de la coopération sino-congolaise, l'ambassadeur Ma Fulin a abordé la diplomatie marquée par des visites réciproques de haut niveau de l'Etat, le commerce entre le Congo et la Chine, la préservation de l'environnement et le changement climatique, l'insécurité en Afrique du fait des groupes terroristes, le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les relations entre la Chine et les Etats-Unis, la situation de Taïwan, etc.

La coopération entre le Congo et la Chine continue, a-t-il dit, d'enregistrer de nouveaux progrès ces dernières années, depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques qui totaliseront l'année prochaine soixante ans d'existence. Quant à la coopération sino-africaine, l'ambassadeur estime qu'elle est « équilibrée, donc gagnant-gagnant ». « Le plus important est que l'Afrique et la Chine gagnent à travers cette coopération ». La coopération entre le Congo et la Chine, a rappelé l'ambassadeur, ne se limite pas seulement dans le domaine économique et sociale, mais elle s'étend aussi vers d'autres secteurs. « Nous avons lancé plusieurs dispositions de coopération », a-t-il renchéri.

L'Initiative sur le développement mondial

L'ambassadeur de Chine a rappelé l'Initiative sur le développement mondial lancée par le président Xi Jinping, qui englobe la réduction de la pauvreté, la lutte contre les pandémies, le changement climatique, l'économie numérique, etc. « Le Congo est déjà entré dans le cercle de partenaires, de famille de la Chine pour l'initiative sur le développement mondial », a indiqué Ma Fulin.

En effet, le président chinois, Xi Jinping, a proposé, en mars dernier, l'Initiative pour la civilisation mondiale et souligné « la nécessité de préconiser conjointement le respect de la diversité des civilisations mondiales, de promouvoir des valeurs communes pour toute l'humanité, d'attacher de l'importance à l'héritage de la civilisation et à l'innovation, et de renforcer les échanges et la coopération internationaux dans le domaine des sciences humaines, fournissant ainsi une ligne directrice importante pour promouvoir l'harmonie, la coexistence, le respect mutuel, la compréhension mu-



L'ambassadeur Ma Fulin et la presse congolaise / Adiac

tuelle et la tolérance entre les civilisations ».

Répondant à une certaine opinion qui accuse la Chine d'être partie prenante dans la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'ambassadeur Ma Fulin a réaffirmé la neutralité de son pays qui envisage plutôt une sortie de crise pacifique.

En ce qui concerne la sécurité mondiale, pour lui, aucun pays n'est capable de trouver une solution à ce problème. « Il faut mutualiser les ef-

forts pour chercher des solutions qui répondent aux préoccupations de tous. Il faut détruire le mal par sa racine. Nous préconisons le Parlement pacifique des conflits qui est un principe de règlement de tout conflit. Concernant la crise ukrainienne, la Chine a proposé douze points de solution qui constituent des principes et des idées », a-t-il annoncé.

Le diplomate chinois a, par ailleurs, souligné la nécessité

pour son pays d'œuvrer aux côtés des grandes puissances et du reste de la communauté internationale pour trouver des solutions « consensuelles et durables ».

La conférence de presse a connu également la participation du premier conseiller de l'ambassade de Chine, Qianxiaosong, les représentants de la division politique (CAO Zhiyuan, Yang Chengcheng, HE Lu) qui ont exposé respectivement sur l'initiative pour le développement mondial, le concept d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, les valeurs communes à toute l'humanité et la question de Taïwan.

Yvette Reine Nzaba

« Il faut mutualiser les efforts pour chercher des solutions qui répondent aux préoccupations de tous. Il faut détruire le mal par sa racine. Nous préconisons le Parlement pacifique des conflits qui est un principe de règlement de tout conflit. Concernant la crise ukrainienne, la Chine a proposé douze points de solution qui constituent des principes et des idées »

MIGRATION IRRÉGULIÈRE

Le président tunisien appelle à un traitement « collectif » du phénomène

Le président tunisien, Kaïs Saïed, a déclaré, le 6 juin, que pour faire face à la migration irrégulière, phénomène qui devient de plus en plus grave, une approche « collective » est indispensable, dans le cadre d'un sommet réunissant tous les pays concernés du Sud et du Nord de la Méditerranée et de l'Afrique sub-saharienne, à l'issue de sa rencontre avec la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, en visite de travail dans le pays.

« Nous devons nous employer à éradiquer les organisations qui considèrent les migrants comme des marchandises », a déclaré Kaïs Saïed, ajoutant : « La solution ne peut être sécuritaire, car si la sécurité est chargée de lutter contre les crimes de toutes sortes, elle ne saurait être l'outil d'élimination de la misère, de la pauvreté et du dénuement ». Il a poursuivi : « Le phénomène de la migration irrégulière, qui s'aggrave de jour en jour, ne peut être traité que collectivement ».

Le président tunisien a appelé à « une

solution commune dans le cadre d'un sommet regroupant tous les pays concernés, qu'ils soient au Sud ou au Nord de la Méditerranée, ou qu'il s'agisse de pays d'Afrique subsaharienne. « La Tunisie « supporte de nombreux fardeaux car elle n'est plus seulement un point de transit, mais aussi une destination pour de nombreux migrants qui s'y installent illégalement », a-t-il souligné. Il a ajouté que « des groupes d'immigrés créent des écoles privées et des

crèches en dehors de tout cadre légal, ce qui est inacceptable ». Giorgia Melonia, pour sa part, a déclaré, à l'issue de la rencontre : « Nous n'ignorons pas que la Tunisie cherche à faire face au phénomène de la migration irrégulière. Nous continuerons à soutenir la Tunisie et son peuple en organisant une conférence internationale dans un avenir proche à Rome, afin d'aborder le phénomène de la migration irrégulière avec une approche novatrice ».

La Première ministre italienne était en Tunisie pour une visite de travail, à l'invitation du président Kaïs Saïed. Le rythme de la migration irrégulière vers l'Europe via les côtes tunisiennes s'est accéléré ces derniers mois, en raison des répercussions des crises économiques et politiques que traversent les pays de la région, lesquels ont appelé la communauté internationale à prendre des mesures décisives pour endiguer ce phénomène.

Noël Ndong

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

La France va aider le Congo à relever le défi

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures, Jean Jacques Bouya, et l'ambassadrice déléguée auprès du ministère français de l'Environnement, Sylvie Lemmet, ont évoqué la question de la préservation des ressources naturelles, le 6 juin, à Brazzaville, lors d'un entretien.

L'échange entre le ministre d'Etat et son interlocutrice a porté essentiellement sur la préservation et la protection des richesses naturelles ainsi que le développement économique et des infrastructures en République du Congo. Il s'est agi pour les deux parties d'étudier la possibilité d'une éventuelle collaboration visant le développement économique ayant pour base la préservation des ressources naturelles. « Nous avons débattu à la fois des questions de renforcement des capacités des acteurs du domaine et celles liées aux recherches scientifiques en vue de bien identifier les zones regorgeant des ressources naturelles. Nos échanges se sont focalisés aussi sur la mise en place d'un plan quinquennal devant permettre le meilleur usage de la biodiversité au Congo afin de



Jean Jacques Bouya (au milieu) posant avec la délégation française Adiac

contribuer au développement économique », a souligné Sylvie Lemmet. Satisfaite des assurances que lui a données le ministre d'Etat, Jean Jacques Bouya, l'ambassadrice dé-

léguée a fait savoir que cette rencontre constitue la « première d'une longue discussion qui va se poursuivre sur les mois à venir » à d'autres pays européens autres que la France,

en vue d'aider le Congo à préserver ses ressources naturelles. « Nous avons évoqué ensemble plusieurs pistes pour collaborer sur le moyen terme pour un développement écono-

mique qui intègre la préservation de la nature », a conclu l'ambassadrice déléguée auprès du ministère français de l'Environnement, Sylvie Lemmet.

Firmin Oyé

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le Congo lance le deuxième volet en la matière

Six mois après, la République du Congo vient de lancer le deuxième volet du projet d'accélération numérique. La cérémonie s'est déroulée le 8 juin, à Brazzaville, sous l'égide du ministre en charge des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, en présence de plusieurs membres du gouvernement ainsi que de l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, et du représentant régional de la Banque européenne d'investissement (BEI).

L'objectif général du projet est d'accélérer la transformation numérique au Congo en tant que source d'emplois et vecteur d'une meilleure gouvernance, notamment en soutenant la modernisation des systèmes d'information de l'administration publique et le développement de l'économie numérique dans le pays.

Trois partenaires au développement sont mobilisés pour financer ce projet phare de 89,4 milliards de FCFA. Il réunit un don de 10 milliards de FCFA de l'UE, un prêt de 17 milliards de FCFA de la BEI et un financement de la Banque mondiale d'environ 61,4 milliards de FCFA. Ce projet est entièrement aligné sur le Plan national de développement 2022-2026 et la stratégie nationale « Congo Digital 2025 ». Il sera mis en œuvre par une unité de gestion de projet, sous la

des emplois pour les jeunes... Je tiens à remercier les partenaires, pour cette harmonieuse collaboration touchant les domaines des télécommunications, des postes, de l'économie numérique, des finances, de l'entrepreneuriat, de la jeunesse, de la santé, de l'éducation, de l'urbanisme, de l'administration publique, de la justice, de l'état civil, des statistiques, de la cyber sécurité, du i. gouvernement, de la gouvernance des données, des compétences numériques, et enfin, de la connectivité des populations », a indiqué le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.

Le volet européen de ce projet phare met l'accent sur le renforcement de la gouvernance à travers la digitalisation, l'amé-



Le ministre Léon Juste Ibombo entouré de la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et de l'ambassadeur de l'UE Adiac

« L'arrimage du Congo au développement de l'économie numérique, loin d'être une vue de l'esprit, participe à l'instar de ce projet à l'économie forte, diversifiée, résiliente, pour une croissance inclusive et un développement irréversible, aux fins de créer de la richesse et des emplois pour les jeunes... Je tiens à remercier les partenaires, pour cette harmonieuse collaboration touchant les domaines des télécommunications, des postes, de l'économie numérique, des finances, de l'entrepreneuriat, de la jeunesse, de la santé, de l'éducation, de l'urbanisme, de l'administration publique, de la justice, de l'état civil, des statistiques, de la cyber sécurité, du i. gouvernement, de la gouvernance des données, des compétences numériques, et enfin, de la connectivité des populations »

tuelle du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique.

« L'arrimage du Congo au développement de l'économie numérique, loin d'être une vue de l'esprit, participe à l'instar de ce projet à l'économie forte, diversifiée, résiliente, pour une croissance inclusive et un développement irréversible, aux fins de créer de la richesse et

l'employabilité à travers le renforcement des compétences numériques de la population congolaise, la protection des données personnelles et la cyber sécurité.

Selon l'ambassadeur de l'UE en République du Congo, Giacomo Durazzo, le lancement de ce projet est une étape-clé pour le partenariat UE-Congo, en appui à la diversification économique et l'amélioration de la gouver-

nance. A travers sa mise en œuvre, l'objectif pour l'UE est d'accompagner ses partenaires congolais dans la réponse aux défis qui se posent, en matière de digitalisation.

Pour sa part, le représentant régional de la BEI, Nikolaos Miliantis, a souligné qu'il s'est réjoui que cette banque soutienne un projet aussi important pour le développement du Congo, en contribuant à la fois financière-

ment et techniquement à ce projet. Selon lui, la BEI démontre son engagement à développer une vision stratégique d'envergure au bénéfice de la population locale. *« Au nom de la BEI, je tiens à réitérer notre volonté d'accompagner la République du Congo dans la réalisation de ses objectifs de développement et de ses priorités nationales... »*, a-t-il indiqué.

Un projet à fort impact économique

En définitive, le projet vise notamment à appuyer la diversification de l'économie en République du Congo. Il s'agit, d'une part, de promouvoir une main-d'œuvre qualifiée, capable de prospérer dans une économie plus digitalisée, grâce au renforcement des compétences numériques en phase avec les besoins du secteur privé. D'autre part, en utilisant la digitalisation pour renforcer la gouvernance, le projet vise également de contribuer à l'amélioration des services publics pour les citoyens et les entreprises, à une administration publique plus efficace, en contribuant ainsi à l'amélioration du climat des affaires et des investissements.

Guillaume Ondze

RECRUTEMENT À LA BEAC

Le comité ministériel de l'Umac enjoint au gouverneur de mettre de l'ordre

D'ici à la fin du mois en cours, un cabinet indépendant devra auditer le processus de recrutement des agents d'encadrement supérieurs au sein de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). La résolution du comité interministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) fait suite à un concours de recrutement au sein de la banque entaché par des soupçons de fraudes.

Les ministres de l'Économie et des Finances de l'Umac se sont réunis en urgence, le 7 juin, à Yaoundé au Cameroun, pour essayer de remettre de l'ordre au sein de la BEAC. La session extraordinaire du comité ministériel de l'Umac était consacrée exclusivement à la question du recrutement des agents d'encadrement supérieurs de l'institution.

La résolution rendue publique à l'issue de cette réunion d'urgence, présidée par le ministre congolais des Finances et du Budget, Jean-Baptiste Ondaye, rappelle au gouvernement de la

BEAC l'obligation de respecter la durée de douze mois requise pour la formation des cadres supérieurs. Il est, en effet, reproché au gouvernement de la Banque centrale un manque de transparence et d'objectivité dans la sélection du personnel. Les ministres de l'Économie et des Finances vont se réunir

prochainement pour statuer sur la suite à réserver au processus de recrutement. Entre-temps, le président du comité ministériel de l'Umac, le ministre congolais de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, va rencontrer les hauts dirigeants membres de la BEAC pour tenter de rétablir « la cohé-

sion et la sérénité » au sein de l'institution.

L'objectif de cette rencontre est de « rappeler à l'ordre les membres du gouvernement de la BEAC à respecter les procédures et les résolutions prises par les organes de la Banque, ainsi que les textes en vigueur, notamment le règlement inté-

rieur du gouvernement de la Banque, qui prescrit une gestion ayant pour base les principes de collégialité et de respect de la hiérarchie », a précisé le comité interministériel.

Précisons que la réunion des ministres de la sous-région intervient quelques semaines après la publication, le 5 avril dernier, des résultats définitifs du concours controversé par le gouverneur de la banque, malgré une résolution (n°8) du comité ministériel de l'Umac demandant la suspension du processus.

Fiacre Kombo

« rappeler à l'ordre les membres du gouvernement de la BEAC à respecter les procédures et les résolutions prises par les organes de la Banque, ainsi que les textes en vigueur, notamment le règlement intérieur du gouvernement de la Banque, qui prescrit une gestion ayant pour base les principes de collégialité et de respect de la hiérarchie »

VIE DES PARTIS

La Copar s'ouvre aux individualités politiques

Les partis politiques membres de la Convention des partis républicains (Copar) ont conclu, le 8 juin, à Brazzaville un nouvel accord politique qui vise à harmoniser le fonctionnement de la plate-forme qui ouvre désormais la brèche à l'entrée des individualités dans ce cartel.

L'accord a été signé entre le Congrès pour la démocratie et la République que dirige Bonaventure Boudzika ; le Congrès des démocrates africains présidé par Chris Antoine Walembaud ; le Mouvement pour les intérêts congolais et le salut, sous l'égide de Bonaventure Mizidi et le sénateur Rock Ondziel Onna, en tant que personnalité politique indépendante.

Il est l'aboutissement d'un processus engagé depuis un moment par le collège des membres de la Copar, visant la révision de la charte qui régit son fonctionnement. Dans le fond, deux amendements majeurs y ont été apportés sur la suppression du poste de coordonnateur par intérim, au profit du coordonnateur général, et sur l'ouverture du groupement aux individualités. « L'article 8 de ce cartel dispose que le collège des présidents est l'instance délibérative constituée des chefs des partis politiques membres du groupement, dont l'un assure la coordination générale pendant une période définie par le règlement intérieur. Les partis et personnalités de la Copar

s'accordent de ce que nul n'a le droit d'engager le groupement sans avoir reçu mandat du collège des présidents », a précisé Chris Antoine Walembaud.

Faisant le point de son parcours politique, le collège des membres de la Copar s'est réjoui de sa participation aux concertations politiques que le gouvernement organise depuis une décennie déjà, pour lesquelles sa collaboration a permis d'obtenir quelques avancées dans la gouvernance électorale. « La Copar a été de tous les combats pour la paix, l'éveil démocratique, le raffermissement de l'Etat de droit, la transparence et l'équité électorales, en batail-



Le collège des présidents de la Copar lors de la conférence de presse Adiac

« L'article 8 de ce cartel dispose que le collège des présidents est l'instance délibérative constituée des chefs des partis politiques membres du groupement, dont l'un assure la coordination générale pendant une période définie par le règlement intérieur. Les partis et personnalités de la Copar s'accordent de ce que nul n'a le droit d'engager le groupement sans avoir reçu mandat du collège des présidents »

lant pour le bulletin unique, la remise du formulaire de

transcription des résultats aux candidats », a ajouté le coordonnateur général de la

Copar. Par ailleurs, le collège des présidents de la Copar s'est dit

mécontent de la gestion des affaires publiques par le pouvoir. Ils ont dénoncé, entre autres, le manque d'eau et d'électricité, le manque des structures sanitaires dignes et fiables, la vie chère, le banditisme juvénile ainsi que bien d'autres défaillances. Précisons que l'adhésion à cette plateforme reste ouverte à toute formation politique et acteurs politiques désireux de l'intégrer.

Firmin Oyé

JUIN 05 au 25 2023

VENEZ PROFITER DE NOS REMISES EXCLUSIVES

PORTES OUVERTES

JUSQU'À 50%

Centre-ville - Rond-point la gare croisement des avenues William Guynet et Orsy.

T : +242 05 579 66 74 / +242 05 537 14 67

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

N° **0243--** /MEF-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Brazzaville, le

08 JUIN 2023

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de l'Économie et des Finances, **Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE** informe les responsables de son département ministériel qu'il organise du **12 au 16 juin 2023** au **Grand Hôtel de Kintélé**, un atelier sur la réforme de la gouvernance des finances publiques.

Cette activité couvre les champs de compétences relatifs au leadership et à la conduite du changement, à la gestion axée sur les résultats et au management de la performance ainsi qu'au suivi-évaluation et aux outils de pilotage des réformes des finances publiques.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'optimisation et de modernisation de la gouvernance macro-économique et financière de la République du Congo, mettant en œuvre le projet de société du Président de la République, Chef de l'État, et du programme d'actions du Gouvernement.

Elle vise le renforcement des capacités conceptuelles et managériales des responsables d'administrations centrales intervenant dans le périmètre des finances publiques, sur les innovations mises en œuvre, afin de faire face de manière adéquate et pertinente, aux enjeux contemporains.

Étant donné l'importance des travaux, la présence de chaque Responsable convié à ceux-ci est obligatoire.

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



J. Ondaye

Jean-Baptiste ONDAYE

RGPH-5

Le gouvernement satisfait du déroulement de l'opération

Le dénombrement principal du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) a été bouclé, lundi dernier, sur l'ensemble du territoire congolais. La coordination nationale du RGPH-5 s'est réjouie, le 8 juin, à Brazzaville, du déroulement de l'opération de collecte des données auprès des ménages et de l'implication des parties prenantes.

Initialement prévue du 25 avril au 24 mai, la phase du dénombrement principal a bénéficié d'une rallonge de douze jours supplémentaires à cause de certaines difficultés rencontrées sur le terrain. La coordination nationale regroupant des ministres sectoriels a examiné les rapports du travail réalisé par les agents recenseurs afin de s'assurer des résultats obtenus.

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, qui préside la coordination du RGPH-5, vise déjà les prochaines étapes de ce recensement. « L'après dénombrement principal qui inclut les travaux actuels d'assurance

qualité ainsi que l'enquête post-censitaire qui consiste à évaluer le travail qui a été fait », a-t-elle indiqué.

Elle a également salué « la

forte » implication des autorités politico-administratives lors de la phase de dénombrement. Cette opération a bénéficié du soutien des partenaires au



Les membres de la coordination nationale du RGPH-5DR

« L'après dénombrement principal qui inclut les travaux actuels d'assurance qualité ainsi que l'enquête post-censitaire qui consiste à évaluer le travail qui a été fait »

développement, notamment la Banque mondiale et le Fonds des Nations unies pour la population. « Ces partenaires doivent continuer d'être à nos côtés », a plaidé la ministre.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

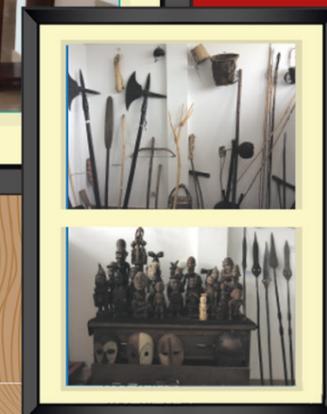
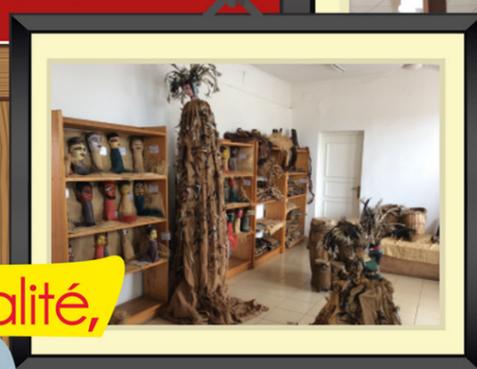
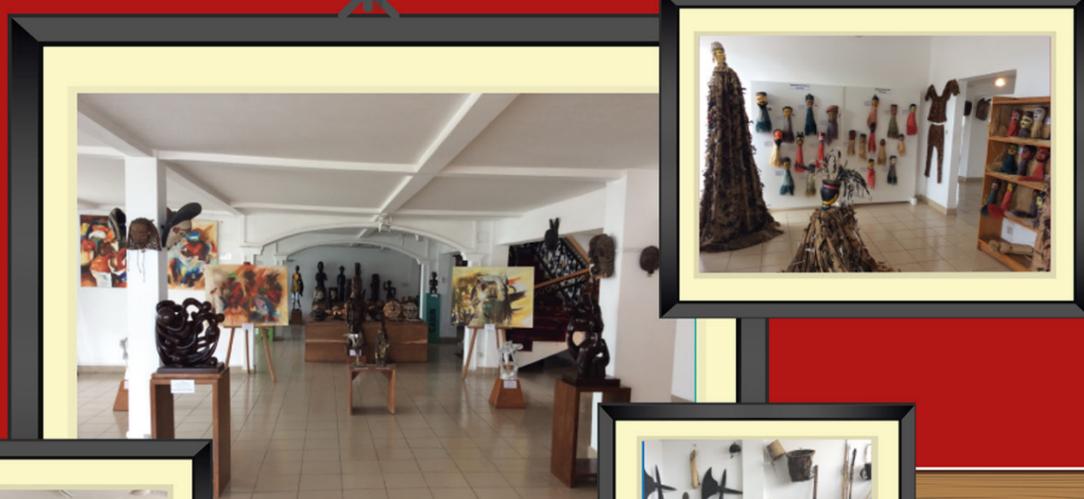
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

Valère Gabriel Etéka-Yemet discute avec Emmanuelle Mitte

Le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Valère Gabriel Etéka-Yemet, a échangé, le 7 juin à Brazzaville, avec une délégation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) conduite par la spécialiste en matière d'apatridie pour l'Afrique australe, Emmanuelle Mitte, sur la collaboration interinstitutionnelle liée à la lutte contre l'apatridie.

« Nous sommes venus discuter d'une collaboration avec la CNDH afin de soutenir l'action du gouvernement dans la lutte contre l'apatridie. La CNDH a un rôle fondamental en cela, elle peut aider le HCR à continuer à promouvoir la lutte contre l'apatridie. Cela dit, le gouvernement est très engagé dans cette lutte. On cherche aussi auprès de la CNDH l'appui technique auprès du gouvernement, par exemple comment lutter contre l'apatridie en améliorant les lois sur la nationalité mais aussi en renforçant le système de l'état-civil et la sensibilisation de la population congolaise », a déclaré Emmanuelle Mitte.

Le HCR est connu à travers le monde sur les questions des réfugiés mais est moins



Le tête-à-tête entre Valère Gabriel Etéka-Yemet et les membres de la délégation du HCR/Adiac

« Nous sommes venus discuter d'une collaboration avec la CNDH afin de soutenir l'action du gouvernement dans la lutte contre l'apatridie. La CNDH a un rôle fondamental en cela, elle peut aider le HCR à continuer à promouvoir la lutte contre l'apatridie. Cela dit, le gouvernement est très engagé dans cette lutte. On cherche aussi auprès de la CNDH l'appui technique auprès du gouvernement, par exemple comment lutter contre l'apatridie en améliorant les lois sur la nationalité mais aussi en renforçant le système de l'état-civil et la sensibilisation de la population congolaise »

connu pour son mandat consacré à la lutte contre l'apatridie, qui est le déni du droit à la nationalité. Une personne apatride est exclue du droit à la nationalité et se trouve dans une situation d'exclusion et de déni en général des droits de l'homme.

A part les violations de leur droit à une nationalité, les apatrides sont souvent victimes de nombreuses autres violations des droits de l'homme. Ils peuvent rencontrer des difficultés pour bénéficier de droits fondamentaux comme l'éducation, les soins de santé, l'emploi et la liberté de circulation. Face aux personnes moins sensibilisées, les apatrides perdent parfois le droit d'être protégés contre les menaces d'agressions physiques et psychologiques.

Fortuné Ibara

CEPE JUIN 2023

139 759 candidats veulent accéder au collège

Après l'oral les 6 au 7 juin, les 139 759 candidats au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) sur toute l'étendue du territoire national ont passé les épreuves écrites, le 8 juin.

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a fait la ronde de quelques centres d'examen de Brazzaville où sont inscrits 54 429 candidats, pour s'assurer que les épreuves se déroulent normalement.

« Nous avons pris toutes les dispositions pour les autres examens d'Etat, notamment le baccalauréat et le Brevet d'études du premier cycle, se passent dans de bonnes conditions », a dit le ministre, souhaitant bonne chance aux candidats au CEPE qui se sont montrés confiants quant à leur objectif d'être au collège l'année prochaine.

Après cet examen, les candidats au baccalauréat général emboîteront le pas du 20 au 23 juin, en attendant les épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui se dérouleront du 4 au 7 juillet.



Des candidats au CEPE passant les épreuves/Adiac

« Nous avons pris toutes les dispositions pour les autres examens d'Etat, notamment le baccalauréat et le Brevet d'études du premier cycle, se passent dans de bonnes conditions »

Le concours d'entrée aux lycées d'excellence de Mbounda, dans le département du Niari, et d'Oyo, dans celui de la Cuvette, aura lieu le 25 juillet. Pour le baccalauréat et le BEPC, l'éducation physique et sportive se fera après les épreuves écrites.

Rominique Makaya

COMMUNIQUE NÉCROLOGIQUE



Messieurs DIAFOUKA Gaston et KOURISSA Jacques (oncles paternel et maternel), la veuve et les enfants de l'illustre disparu, ont le regret d'informer la famille biologique, la famille judiciaire, les amis et connaissances, du décès de **MOUFOUTA Henri Noël**, Magistrat à la retraite, anciennement Président de la 4^{ème} Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, survenu le vendredi 26 mai 2023.

Vendredi 9 Juin 2023

09h30 - 10h15 : Recueillement des Magistrats dans la salle VIP de la Morgue du CHU.

10h30 : Départ au domicile du défunt sis au n°05 bis rue Nsalassani à Kinsoundi.

Réf. : Avenue dallée derrière le Grand Séminaire.

11h30 - 12h15 : Recueillement au domicile du défunt.

13h00 : Messe de requiem en l'église Saint Pierre Claver à Bacongo.

14h30 : Départ pour le village Kitéké.

Samedi 10 Juin 2023

12h00 : Mise en terre au village Kitéké.

14h30 : Retour à Brazzaville.

18h00 : Fin de la cérémonie des obsèques.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE



IN MEMORIAM

6 juin 1993 - 6 juin 2023, cela fait 30 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre arrière-grand-père, père et oncle le Dr Roger Constantin Molouba.

Pour ce triste anniversaire, la grande famille Molouba prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Ce samedi 10 juin 2023, une messe sera dite à 14h00 en la basilique Sainte-Anne, suivie d'un apéritif qui sera offert dans le jardin.

Papa, tu resteras à jamais gravé dans nos mémoires.

NÉCROLOGIE

Malonga Cléo Nelly informe parents amis et connaissances du décès de son frère Dambhad Gervais Karl alias Joris survenu le dimanche 20 mai 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 16 de l'avenue des 3 Francs Bacongo Guynemer. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Colonel Onanga Jean-Pierre

7 juin 2019 - 7 juin 2023

Le temps passe, les souvenirs s'estompent, les sentiments changent, les gens nous quittent, mais le cœur n'oublie jamais



Rock Ngassakys, les familles Ibata, Dissileba, Ndinga Assanga, Mwené Boula informent parents, amis et connaissances de Brazzaville, Owando, Makoua du décès inopiné à Dakar, au Sénégal, de leur fille, soeur, nièce, Ibata Ngala Otouembé, alis Ngaloum, survenu le 2 juin 2023. La veillée mortuaire se tient à Djiri, arrêt Emile-Biyenda. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



GOVERNANCE PUBLIQUE

Le Centre national de transfusion sanguine dans le viseur de la CNTR

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a annoncé, le 6 juin, à travers un communiqué de presse, que son institution a initié une enquête sur la mobilisation et la gestion des ressources destinées au fonctionnement du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) de 2020 à 2022.

« Les postes de transfusion sanguine basés dans au moins dix hôpitaux généraux et de base de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Madingou, Nkayi, Ouesso, Owando et Oyo sont visés par cette enquête », a annoncé Joseph Mana Fouafoua.

Organe indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la CNTR a pour missions, entre autres, de veiller à la stricte application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques en République du Congo; de recueillir et diffuser les meilleures pratiques en la matière ; de requérir toute expertise pour la validation des informations relatives aux recettes et aux dépenses publiques. Elle a aussi pour mission d'entre-



Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua/DR

prendre des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion des finances publiques ; de diligenter toute enquête en cas de violation de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques. « Les enquêteurs de la CNTR cherchent à vérifier si le manque de produits sanguins observé dans

les postes de transfusion sanguine, avec les conséquences dramatiques que cela comporte, serait lié ou non à une faiblesse ou à un dysfonctionnement dans la gestion des ressources financières à la direction générale du CNTS », a précisé le communiqué de presse.

Parfait Wilfried Douniama

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés
aux territoires lointains de la France
ex-colonies de la patrie postique
je réside dans les mots étonnés,
des mots chevilles qui me situent
en langage intermédiaire
entre deux pays m'appartenant
deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis
quand au grand pas le tonnerre
pendant l'hiver et que
les kits scolaires disparaissent et entrent
dans le couloir de vie avec tant de hargne.

Essentiellement poète Omer Massem est
universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville
en République du Congo. Il est l'auteur de "Le
Contain sans manche" (2011), de "No plus voir
Paroles silencieuses pour Jean-Baptiste Samba"
(2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014).
"Matière de lenteur", initialement publié en
édition bilingue (italien-français) en 2019, est son
cinquième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tengu

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC**
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit
tomber sur tes épaules

Poèmes des cinq continents

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

**Code des
Hydrocarbures
du Congo**

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAYI

**Le Commandant
Marien Nguabi**
(1938-1977)
Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique



Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

**Paradoxe de
l'agriculture congolais**

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement de l'Équipement du Territoire
et des Grands Travaux

Noëilly Galoy

**Les Grandes Femmes
sont faites de petites
filles**



Editions

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES
TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

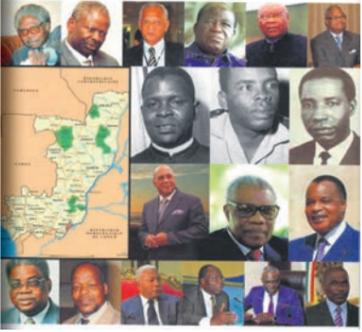
**Le droit de l'urbanisme
au Congo**
Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées



L'Harmattan

Picéide Mousoukou

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)**



ACTION DE L'ETAT EN MER

Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck face aux élus locaux

Le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, était, le 6 juin, devant le Parlement local de Pointe-Noire, lors d'une séance plénière à l'occasion de sa deuxième session ordinaire dite administrative.

Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a été invité à la deuxième session ordinaire du Conseil municipal de Pointe-Noire pour parler aux conseillers de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, une notion polymorphe qui n'est pas conçue hors du droit international de la mer ou des eaux continentales avant de se prêter aux questions de ces derniers.

En de multiples points, a-t-il dit, l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a été conçue sur le modèle très moderne et novateur de l'action de l'Etat en mer en France? quand bien même il faut lui reconnaître des nuances. Il s'agit, de toute évidence, d'apporter des réponses les plus adaptées et les plus actualisées à des phénomènes nouveaux.

L'orateur a, par ailleurs, indiqué que l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales au Congo demeure, pour le grand public mais aussi pour les administrations, une construction mal connue. « *Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas toujours la justesse d'une telle démarche et de quoi parle-t-on. On peut même affirmer qu'elle ressemble à un serpent de mer,*



Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck pendant sa communication / Adiac

tellement qu'on a du mal à se l'approprier, voire la domestiquer », a-t-il dit.

Pour lui, la construction récente d'un tel instrument n'est sans doute pas étrangère au flou persistant autour de l'image donnée dans l'opinion à ce concept de grande importance et de

constante actualité. La communication d'Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, sur le thème « *L'anatomie de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales en République du Congo* », lui a permis de montrer aux distingués l'importance des questions de sécurité et de

sureté maritimes pour le gouvernement. Profitant de l'occasion, il a énuméré les missions assignées à son organe. Il s'agit notamment de la recherche et la sauvegarde des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la lutte contre les pollutions, la surveillance et la sureté maritime,

fluviale et lacustre, la sécurité, les contrôles, la lutte contre les trafics illicites ainsi que le maintien et le rétablissement de l'ordre public sur ces espaces mais également la lutte contre la pêche illicite et bien d'autres.

Que ce soit en mer ou dans les eaux continentales, a dit Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, le Congo a l'avantage d'avoir des atouts économiques non négligeables qui le mettent dans une position stratégique certaine.

Par ailleurs, il a fait comprendre à l'assemblée locale que cette importance de la mer devrait donc s'imposer à tous, d'autant plus qu'on commence à comprendre son rôle écologique fondamental pour la survie de l'humanité. « *Nous devons donc tout faire pour la protéger, tous ces atouts dont dispose le Congo l'exposent à de menaces et risques dont l'Etat doit anticiper les ripostes par les mécanismes de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales* », a-t-il conclu, rappelant que l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales au Congo est en construction.

Hugues Prosper Mabonzo

LUKOIL UPSTREAM CONGO

Société anonyme unipersonnelle
Capital : 10.000.000 de francs CFA
Siège social : Rond-point Antonetti, Immeuble Maisons sans Frontières, 6ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire
République du Congo
R.C.C.M. : CG-PNR-01-2019-B 15-00012

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire de la société LUKOIL UPSTREAM CONGO, tenue en date du 26 mai 2023, dûment enregistré le 1er juin 2023 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 4109, folio 103/31 ;

Il a été décidé par l'actionnaire unique de la nomination de Monsieur Ilya Alexandrovitch PSHENICHNY en qualité d'Administrateur Général de la société LUKOIL UPSTREAM CONGO, en remplacement de Monsieur Sergey GRAVRI-LIYCHENKO

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 5 juin 2023 et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00408.

Pour avis,

L*e Cabinet d'Avocats GOMES.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **COURAGEUX**

R	D	U	S	S	C						
R	E	Q	U	I	S	I	T	O	I	R	E
T	U	R	N	E	A	N	T	A	N		
T	R	A	C	T	E	U	R	A	G	E	
A	R	I	A	S	T	E	R	E			
K	I	T	S	C	H	E	L	A	I		
T	E	T	E	R	R	I	E	N	S		
N	E	T	T	E	T	E	T	I	T	I	
T	A	A	L	G	E	R	D				
E	M	E	U	T	I	E	R	E	G	O	
E	L	A	R	V	E	E	O	R			
E	N	T	E	T	E	E	R	A	S	E	
T	U	O	E	D	I	T	S				
G	O	B	E	U	R	A	C	R	E	S	
N	A	S	E	A	U	X	E	S	T		

G	O	U	T	A	R	B	R	E
R	U	S	E	N	T	A	U	X
O	R	A	O	U	T	H		
T	S	A	R	U	S	I	N	A
T	T	E	N	T	E	I	L	
E	U	H	A	R	A	C	E	
N	E	R	V	I	R	H		
S	I	E	U	R	B	E	A	T
E	T	M	E	G	O	T	R	
B	E	N	I	U	L	E	M	A
I	O	N	D	E	E	A	I	
L	A	I	E	S	R	E	I	N
E	U	X	T	R	O	L	L	S

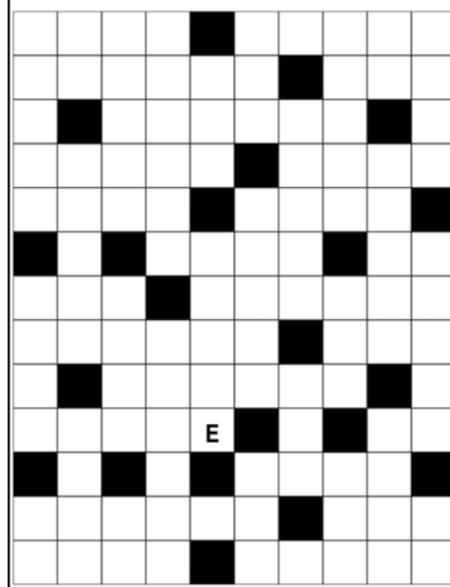
• SOLUTION DE LA GRILLE N°714 •

5	7	8	9	2	6	1	3	4
4	6	9	1	3	7	2	5	8
1	2	3	4	5	8	7	6	9
6	3	1	7	9	4	8	2	5
9	4	5	2	8	3	6	7	1
2	8	7	5	6	1	4	9	3
7	9	4	6	1	5	3	8	2
3	1	2	8	7	9	5	4	6
8	5	6	3	4	2	9	1	7

• SOLUTION DE LA GRILLE N°717 •

6	4	8	5	3	2	7	9	1
9	3	5	4	1	7	6	8	2
7	2	1	6	9	8	4	5	3
8	1	9	7	4	3	5	2	6
4	7	2	8	6	5	1	3	9
3	5	6	9	2	1	8	7	4
2	8	4	3	7	6	9	1	5
5	6	3	1	8	9	2	4	7
1	9	7	2	5	4	3	6	8

MOTS CASÉS 10X13 • N°155



- 2 LETTRES**
CA - ES - FA - MA - OR - OU - RU
- 3 LETTRES**
AME - AMI - ANE - ERE - MER - NEF - OTE - OUI - RUE - RUT
- 4 LETTRES**
AMER - ANAR - AVEU - ECOT - EDEN - ETAU - ETNA - HOTE - NIEE - NOIR - OEUF - OTAN
- 5 LETTRES**
AERER - ASTRE - ATOME - EIDER - ENFLE - FIEFS - HONTE - LADRE - OINTE - ROTIE - TAIRE - TRAIN - TREVE
- 6 LETTRES**
ATTELE - ECIMER - ESTRAN - IDEALE - MACERE - MECENE - OCTROI - OURSON

POTEAU ELECTRIQUE MONTÉE EN TEMPERATURE	EGARE REGION D'ITALIE	MASSIF D'AFRIQUE DU NORD THEORIE D'EINSTEIN	HEROINE SUISSE OUTIL DE LABOUR	CONFUS	PEU VAILLANTE VIEILLE COLERE
LEGENDE DU RHIN ECOLE DE SORCIERS				MEMBRE DE LA FAMILLE	
				TRANSPORT PARISIEN PERTURBATION	
NEGATION CONSULTE A NOUVEAU	EST SOUVENT LA ATOME CHARGE				PRESQUE MAT
		VENDEUR DE GRANES	ANIMAL AUSTRALIEN IL FAIT LE CLOWN		
MOT D'ACCUEIL	REGLES A SUIVRE FLEUVE RUSSE		MEDITERANEEENS NANOMETRE		
				EXCLAMATION GALERE	
SUIT LE DOCTEUR PERIODE	PARTI DE CHEZ LUI IRLANDE				VAGABOND
	SAISON CHAUD AU LIT		FOND PENDANT L'ETE		
HABITE SUR UNE ILE AUTOCRATE			ROULEAU IMPERIAL ELLE COURT LE LIÈVRE		MARIEE
		CHERCHE DU TRAVAIL SOLUTION			
PARTI-CULIERE CIRCULENT EN ROUMANIE				CAPRICE ENFANTIN	
	ARTICLE		TOIT PETIT		
ABSORBENT					CONJONCTION

R U A E L F J J T A B O U P C
 M A N U E L U A E U P O R I S
 U B T S I N M C R A C I S M E
 R D J E T T O C O C Y E L E T
 E U A E A R A E S P A D O N E
 S A R M C U O S T U N I C T L
 S P G E E B I P X I U M A E I
 P A O L G L D G H E R U D R F
 R R N I I I O E R E E H A A H
 O C A C H O T M S E I V V R E
 B O O N T N O S A O V N R B L
 L N S O D I U M E N R I E O I
 E R O C S P O I V R E D S C C
 M G R I L L O N E L P I R T E
 E E N Z Y M E R T C E P S E E

- CACHOT
- CADAVRE
- CISEAUX
- COBRA
- COCOTTE
- CONCILE
- CORVEE
- CRAPAUD
- CYANURE
- DESORDRE
- ECORCE
- ENZYME
- EPERVIER
- ESPADON
- FILET
- FLEAU
- GREVISTE
- GRILLON
- HELICE
- HUMIDE
- JARGON
- JUNTE
- MANUEL
- MELOMANE
- MOISI
- PIMENTER
- POIVRE
- PRESTIGE
- PROBLEME
- RACISME
- RATEAU
- SANCTION
- SCORE
- SERUM
- SILICONE
- SIROP
- SODIUM
- SPECTRE
- STROPHE
- TABOU
- TAMTAM
- TRIPLE
- TRUBLION

• SUDOKU • GRILLE N°715 • FACILE •

		8		7	2	5		
5	1		4		8			
	4	3		1		9		
8	5			3		1		9
	6						5	
1		9		6			4	3
		1		8		3	7	
			1		7		2	6
		6	2	5		4		

• SUDOKU • GRILLE N°718 • DIFFICILE

			5				6	4
	8		1				5	
		3			8	2		
5				3	9			
	6	7				9	3	
			6	8				5
		6	8			3		
	4				6		2	
2	9				1			

TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS « J30 »

Bahalkar et Mummady pour une place en finale

Le Pôle de tennis de la Fédération congolaise de tennis a abrité, le 7 juin à Brazzaville, deux matches de haute facture au terme desquels le premier tableau des demi-finales du tournoi J 30 a été dévoilé.

Sur le court principal le Britannique Bahalkar Yash et l'Indien Srivaant Reddy ont eu droit à de belles oppositions avant de valider leurs tickets pour le dernier carré. Bahalkar Yash a pris le meilleur sur l'Israélien Hillel Ori par le score de deux sets à zéro (6-2 et 6-2).

« C'était vraiment un match difficile avec la température qui est très humide. J'ai juste saisi mon opportunité pour gagner ce match. Je prends les matches les uns après les autres. Je vais faire de mon mieux pour pouvoir gagner cette compétition », a commenté Bahalkar Yash après sa victoire.

Il affrontera, pour une place en finale, Srivaant Reddy Mummady. L'Indien a puisé au fond de sa réserve pour venir à bout de l'Américain Juan Carlos Portilla Morales, deux sets à un, au

terme d'une rencontre qui a duré plus de deux heures de temps. L'Indien a remporté la première manche (6-2) avant de se faire rejoindre par l'Américain (5-7). Il a retrouvé son efficacité lors du troisième set décisif pour l'emporter 6-3. Le dernier tableau des demi-finales sera dévoilé à l'issue des deux autres quarts de finale qui mettront respectivement aux prises Lau Hong Kiu (Hong Kong) à Sarran Prakaash (Inde) puis Andriantefihassina (Madagascar) à Park Sam (Grande Bretagne).

Le tournoi ITF J30 est un bon challenge pour les tennismen venus de tous les quatre coins du monde car, il donne l'occasion au vainqueur de gagner trente points ITF qui permettront de gravir des échelons à l'échelle mondiale. La compétition met aux prises les joueurs dont la tranche



Bahalkar Yash prenant le meilleur sur l'Israélien Hillel Ori/Adiac

d'âge varie entre 13 et 18 ans et s'inscrit dans l'agenda de la Fédération internationale de tennis (ITF).

Elle se dispute en simple et en double dans les deux

versions. Le tournoi individuel des dames a débuté le 7 juin. En première rencontre, Armancia Rebecca Ollessa du Congo s'est inclinée devant Cathérine Nde-

ko de la République démocratique du Congo en deux sets à zéro. La Congolaise n'a même pas pu gagner un jeu (0-6 et 0-6).

James Golden Eloué

TOURNOI MONDIAL JUNIORS « J30 »

Lau Hong Kiu et Sam Park complètent le tableau des demi-finales

Le tableau du dernier carré du tournoi mondial junior « J30 » des simples messieurs, qui se disputera ce vendredi, a été complété le 8 juin au Pôle tennis de la Fédération congolaise de tennis par les qualifications de Lau Hong Kiu de Hong Kong et Sam Park de la Grande-Bretagne.



Lau Hong Kiu a dominé l'Indien Sarran Prakaash en deux manches (6-2 et 6-3). Il affrontera en demi-finale le Britannique Sam Park, vainqueur du Malgache Mirija Andriantefihassina en deux manches également (6-2 et 6-2). Les demi-finales vont se disputer ce vendredi.

Chez les simples dames, la Marocaine El Mouttaki affronte la Congolaise Charline Kongo. Chimène Ondongo, l'autre Congolaise, jouera contre l'Allemande Wagner Onalee.

J.G.E.

PAIX

La Chine disposée à aider l'Afrique à lutter contre l'insécurité

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo, Ma Fulin, a indiqué le 8 juin à Brazzaville que son pays était prête à aider l'Afrique à assurer sa sécurité.



L'ambassadeur Ma Fulin lors de la conférence de presse

« Le terrorisme est un danger qui menace le monde. Dans le golfe de Guinée, les navires – y compris chinois – sont de temps en temps menacés par les pirates. Nous avons confiance en l'Afrique pour résoudre ces problèmes », a-t-il déclaré.

Le diplomate chinois a déploré l'insécurité qui touche certains pays africains, notamment ceux d'Afrique de l'Ouest où les groupes djihadistes multiplient des attaques. « La Chine est disposée à accompagner les pays africains dans la lutte

contre l'insécurité », a indiqué Ma Fulin.

Il a salué la situation sécuritaire qui prévaut au Congo, pays avec lequel la Chine a établi les relations diplomatiques depuis 1964 et noué en 2016 un partenariat stratégique global touchant quasiment tous les secteurs d'activités. Selon Ma Fulin, les entreprises chinoises sont contentes pour la sécurité et la paix au Congo qui rassurent les investisseurs. « Nous remercions nos amis congolais pour l'aide apportée aux ressortissants chinois », a-t-il dit.

Concernant le projet de construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire dont les études de faisabilité ont été effectuées avec l'appui de la Chine, Ma Fulin a précisé que « le projet n'est pas oublié. Nous sommes en train de chercher les entreprises chinoises qui vont y investir ». Il a, par ailleurs, estimé que le partenariat entre son pays et l'Afrique profite aux deux parties, insistant sur le fait que la Chine ne contraint pas ses partenaires à recourir au service de la dette.

Christian Brice Elion